# Refaire mon passeport au consulat

Check-list du rendez-vous au consulat de Tel-Aviv

| PRIX | RENDEZ-VOUS | DÉLAI | VALIDITÉ | RETRAIT |
|---|---|---|---|---|
| **96 €** | **Obligatoire** | **Plusieurs semaines** | **10 ans** | **3 mois maximum** |

## COMMENT PAYER

| | | | |
|---|---|---|---|
| OUI | **Carte bancaire israélienne** : carte physique et code PIN à 4 chiffres | OUI | **Timbre électronique en euros** : à acheter avant le rendez-vous sur timbres.impots.gouv.fr |
| NON INDIQUÉ | **Espèces** : non mentionnées pour le dépôt (sauf retrait payant chez le consul honoraire, en shekels) | NON INDIQUÉ | **Chèque** : non mentionné par le consulat |

*Au consulat, le paiement se fait en monnaie locale (shekels). Le timbre électronique se paie en euros.*

## À FAIRE AVANT DE VENIR

- ☐ Regarder la date d'expiration et commencer plusieurs semaines avant
- ☐ Prendre rendez-vous en ligne sur le site du consulat (obligatoire, 1 personne par rendez-vous)
  Date et heure : _____
- ☐ Acheter le timbre électronique avant le rendez-vous, ou prévoir la carte bancaire israélienne
- ☐ Être inscrit au registre des Français établis hors de France (pour recevoir le passeport par courrier)

## À APPORTER

- ☐ Les pièces de votre situation : liste exacte sur Service-Public.fr
- ☐ L'ancien passeport, en cas de renouvellement
- ☐ Un justificatif de domicile de moins d'un an : facture d'eau, d'électricité ou de gaz à votre nom, bail, quittance de loyer ou arnona. Hébergé : attestation sur l'honneur de l'hébergeant, copie de sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- ☐ Des photos d'identité aux normes (elles ne sont pas prises au consulat)
- ☐ Pour un enfant : livret de famille (ou copie intégrale de l'acte de naissance français) et pièce d'identité valide du parent. L'enfant doit être présent
- ☐ Une pièce d'identité, pour entrer au consulat

## LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

- ☐ Venir en personne (empreintes). Seul l'usager entre, sauf mineur ou personne en situation de handicap
- ☐ Ni bagages encombrants, ni armes (couteau, ciseaux, outils), ni animaux (sauf chien guide)
- ☐ Dire au guichet comment retirer : au consulat, chez un consul honoraire ou par courrier. Garder le récépissé

## APRÈS

- ☐ Suivre la fabrication sur France Titres. Le consulat prévient par SMS ou par mail quand le passeport est prêt
- ☐ Retirer dans les 3 mois, sinon il est détruit. Un majeur vient en personne avec le récépissé et l'ancien passeport
- ☐ Par courrier : renvoyer l'ancien passeport au consulat dans les 40 jours (selon le consulat), sinon le nouveau est annulé

**Imprimée depuis frenchinisrael.com/parcours/refaire-son-passeport, le 20 novembre 2026.**

*Informations relevées sur les pages officielles de l'ambassade de France en Israël, vérifiées le 19 novembre 2026. frenchinisrael.com est un site indépendant, non officiel : la page officielle fait foi, vérifiez les horaires, tarifs et pièces avant de vous déplacer.*